

Ste-Rose-du-Nord
vendredi, 22 mai 2015

À l'attention des Responsables du B.A.P.E.

SUJET : Projet "Mine apatite du Lac-à-Paul au Saguenay-Lac-St-Jean"

Mesdames, Messieurs, bonjour,

Je suis nouvellement arrivé à Ste-Rose-du-Nord, j'y suis résidant depuis novembre 2014
Je suis chargé de projets dans un bureau de génie-conseil, je pratique ce métier depuis 1982

À première vue c'est un projet intéressant, des emplois seront créés, des taxes et des impôts seront perçus, un développement économique local et régional qui sera certainement le bienvenue.

À côté de cela, permettez-moi de m'interroger sur le développement de notre richesse :
> Où est le PLAN-NORD du Gouvernement ?

J'ai assisté à 2-présentations de la compagnie AF, une à Saguenay et l'autre à Ste-Rose. Malheureusement je n'ai pas pu assister à toutes les audiences du BAPE à Saguenay, j'ai beau chercher je ne crois pas avoir entendu parler de PLAN-NORD dans ce projet du Lac-à-Paul.

Ce qui me rend perplexe du moins questionnable c'est que pendant les présentations, il a été dit et redit que d'autres projets miniers verraient le jour dans le secteur Nord du Saguenay-Lac-St-Jean et ce grâce aux futures installations érigées par la compagnie AF. De nouvelles exploitations pourraient transiger par le même port-de-mer en utilisant la même route forestière que proposée.

Je crois effectivement que c'est le cas mais je crois également que ce n'est pas le meilleur site...

Il me semble le site est à la limite de ses capacités voir l'actuelle partie sud de la route-172, en tout cas les installations ne seront certainement pas aussi discrètes (...) que ce qui a été présenté.

AF a clairement stipulé que son produit ne doit absolument pas être contaminé, lors de sa manutention ils doivent utiliser des camions à benne fermée et des silos d'entreposage...

Nous pouvons supposer trois choses :

1. Les installations ne seront pas utilisables avant au moins 25-ans (après l'exploitation actuelle)
2. On devra ajouter d'autres équipements sur beaucoup plus de terrain afin de permettre les opérations
3. S'installer dans un autre site avec accès dans un autre port-de-mer.

Permettez-moi de vous énumérer sommairement les ajouts que cela va impliquer en opérant conjointement 2-minières dans ce même réseau jusqu'à la rivière Saguenay :

- Plus grande circulation ; plus de camions, plus de navires,
- Installer un autre quai de transbordement avec grues et équipements,
- Ajouter d'autres infrastructures, entrepôts, convoyeurs, hangars, etc.. etc..

Si on veut absolument exporter nos matières premières nous serons obligés d'ajouter tout ça dans la même zone d'opération... Pourquoi le gouvernement ne s'implique pas et ne prévoit pas par exemple; la construction d'une voie ferrée pour faciliter le transport de toutes ces matières premières jusqu'à une véritable installation portuaire... là on pourrait parler d'un véritable Plan-Nord.

Pour moi ça manque de vision et de planification, le gouvernement doit prendre les commandes et éviter ce genre d'improvisation dans le développement de notre territoire, c'est nécessaire que ce soit bien fait et qu'on tienne compte évidemment de notre environnement. Des projets comme celui-là seront les bienvenus mais dans une véritable perspective démographique et économique.

Entendons-nous bien, il faut très sérieusement envisager la 2^{ème} transformation dans nos façon de faire afin de se développer complètement avec notre expertise et ce dans tout le grand territoire du Québec.
Créer de la richesse avec de véritables emplois durables, je le vois ici à porter de main, devant moi, dans ma région, dans mon pays...

En conclusion, le projet du Lac-à-Paul est intéressant mais dans sa forme actuelle, C'EST INACCEPTABLE.

Merci de votre attention et Bonne journée



Fabien Guay

Ste-Rose-du-Nord, Qc
GOV 1T0